



Notre réf.: SG/ASG/SPO/Gender Action Plan

GENÈVE, le 20 juillet 2016

Annexes: 2

Objet: Mise en œuvre du Plan d'action de l'OMM pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Suite à donner: 1) Envisager d'apporter des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (N° 421376)  
2) Envisager d'accueillir des manifestations et des ateliers

Madame, Monsieur,

À sa soixante-huitième session, le Conseil exécutif de l'OMM a approuvé le [Plan d'action de l'OMM pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes](#) élaboré suite à la résolution 59 (Cg-17) sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes (projet de décision 14/1 (EC-68)). Il est convenu d'un ensemble de [mesures prioritaires](#) définies par le Groupe consultatif d'experts du Conseil exécutif pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2016-2019.

Alors que la majorité des mesures relevant du Plan d'action supposent des améliorations des procédures, structures et pratiques existantes pouvant être mises en œuvre pour un coût minime et concernant essentiellement le temps de travail du personnel, les mesures suivantes exigent des ressources émanant de vous.

- Mesure 3.1.1(b): Organiser au moins deux ateliers de formation de dirigeantes en marge des réunions des organes constituants (voir l'annexe 1);
- Mesure 8.1.1(b): Organiser au moins deux conférence régionales et sous-régionales sur le temps, la problématique hommes-femmes et le climat (voir l'annexe 2);
- Mesures relatives au renforcement des capacités (voir le domaine d'action 3), aux communications (domaine d'action 5) et à la prestation de services (domaine d'action 8).

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6912)

cc: Présidents des commissions techniques )  
Présidents des conseils régionaux ) (pour information)  
Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents )

C'est pourquoi je sollicite votre aide en vue de la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMM pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour rendre possibles les manifestations évoquées ci-dessus en apportant des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (N° 421376). Les Membres et les organes constituants de l'OMM sont également invités à accueillir et/ou à organiser les activités proposées.

À ce propos, je tiens à féliciter la Commission d'hydrologie (CHy) d'avoir organisé activement un atelier de deux jours sur le leadership des femmes en matière d'hydrologie, les 5 et 6 décembre 2016, parallèlement à sa quinzième session (CHy-15). Je remercie les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne d'avoir financé les préparatifs initiaux en vue de l'atelier.

Votre apport va servir essentiellement à parrainer la participation de déléguées et d'expertes issues de pays en développement et de pays parmi les moins avancés ainsi qu'à appliquer les mesures prioritaires évoquées ci-dessus au cours de la dix-septième période financière. Vous pourriez citer précisément les mesures que vous souhaitez voir appliquées.

Je suis certain qu'un investissement accru dans la capacité des femmes et leur participation accrue aux activités de l'OMM sont la clef de la réalisation intégrale de leur potentiel en matière de leadership dans le cadre de l'Organisation. Je vous exhorte donc à adopter les mesures envisagées pour les Membres sur le plan national dans le Plan d'action pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Vous remerciant d'avance de votre coopération et dans l'attente de nouvelles de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(P. Taalas)  
Secrétaire général

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

### **ATELIERS DE FORMATION DE DIRIGEANTES POUR LA PÉRIODE 2016-2019**

#### **Résumé**

Une série d'ateliers de formation de dirigeantes est proposée parallèlement à des réunions des conseils régionaux et des commissions techniques de l'OMM et/ou d'autres manifestations pendant la période 2016-2019. Ces ateliers auront lieu suite aux formations d'une demi-journée organisées pour les déléguées au Dix-septième Congrès en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et ONU-Femmes. S'y ajouteront des sessions pratiques sur le renforcement des aptitudes à diriger (par exemple communications efficaces, négociations, obtention de consensus, présidence et animation de réunions, etc.). En correspondance, les Membres seront invités à inclure dans leurs délégations des participantes qui pourront ainsi bénéficier d'une expérience internationale. L'équilibre hommes-femmes des délégations devrait être amélioré, ce qui entraînerait un effet secondaire positif.

#### **Contexte**

Les principales recommandations issues de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques (Genève, 5-7 novembre 2014) concernent l'accroissement des investissements en faveur des femmes par le biais du renforcement des capacités et l'augmentation de la participation des femmes à la prise de décisions. Suite à ces recommandations, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) s'est alliée à des partenaires du système des Nations Unies pour lancer le Programme de formation à l'intention des femmes exerçant des fonctions de direction lors du Dix-septième Congrès météorologique mondial (Genève, 25 mai – 12 juin 2015), programme comprenant des débats de haut niveau et un atelier de formation destiné à un groupe de déléguées de haut rang. L'atelier a été bien accueilli et les participantes ont souligné la nécessité d'autres manifestations de renforcement des capacités. Les déléguées et le personnel de l'OMM qui ont participé à un petit-déjeuner de travail sur la situation des femmes lors du Dix-septième Congrès ont également indiqué qu'il fallait mettre au point à l'intention des femmes des exercices de formation conçus pour accroître leurs capacités en matière de gestion et le nombre d'administratrices qualifiées pour occuper des fonctions de cadres supérieurs.

#### **Fondements**

Selon les études réalisées dans ce domaine, les organisations qui respectent et défendent le principe de la mixité seraient mieux à même d'attirer et de conserver un personnel compétent et d'en améliorer l'efficacité. Elles mettent en avant la plus grande satisfaction de leur personnel, font preuve d'une meilleure gouvernance et sont plus propices à l'innovation. La mixité offre à la discussion des perspectives plus variées, permet d'appréhender les questions de manière plus globale et incite davantage à agir, améliorant ainsi le processus de décision.

À l'OMM, les femmes restent sensiblement sous-représentées dans les postes de gouvernance et d'encadrement. Selon une étude récente de l'Organisation, dans les services météorologiques et hydrologiques, seul un cadre supérieur sur cinq est une femme. De même, sur le plan mondial, moins d'un quart des chefs de service et seul un tiers des chercheurs sont des femmes. Pour ce qui est de la gouvernance, la participation des femmes aux organes constituants de l'OMM ne dépasse pas 20 % en moyenne, et cette proportion n'est guère différente sur le plan national. En ce qui concerne les organes décisionnels, les femmes ne représentaient qu'un quart des délégués des services météorologiques nationaux lors des trois plus récentes conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

La faible participation des femmes est liée en partie à une pénurie de dirigeantes due au fait qu'un nombre plus faible de femmes étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Des études de l'UNESCO indiquent que la proportion d'étudiantes qui optent pour des sujets relevant de ces quatre domaines diminue rapidement à chaque étape des études dans les lycées et les universités, tout comme la proportion de femmes qui décident de poursuivre des carrières dans ces domaines et d'occuper les postes les plus élevés. Cette situation dépend de facteurs tels que la difficulté d'accès à l'enseignement pour les filles, les préjugés à l'encontre des femmes dans les écoles, des facteurs sociaux et le manque de modèles exemplaires.

Pour accroître la participation des femmes aux activités de l'OMM, le Congrès a adopté la résolution 59 (Cg-17) sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes, dans laquelle a été notée la nécessité d'élargir et d'accroître la participation des femmes et leurs responsabilités dans les milieux scientifiques et parmi les décideurs d'un point de vue général et plus particulièrement dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et de l'hydrologie. Le Congrès a reconnu l'effet positif de la mixité sur la qualité de la direction et du processus de décision et la nécessité pour tous les dirigeants, hommes et femmes, de promouvoir activement l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a appelé les Membres à encourager et à soutenir l'augmentation du nombre de femmes nommées à des postes de responsabilité dans les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et notamment à des postes stratégiques, à accroître la représentation des femmes au sein de leurs délégations lors des réunions des organes constituants de l'OMM, à désigner davantage de candidates pour siéger dans ces organes ou au sein de leurs structures de travail et pour participer à des activités de formation. Enfin, la version révisée de la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes préconise le recours à des conditions de travail équitables et la garantie de l'égalité des chances à l'égard de la formation professionnelle à l'échelle locale, régionale et internationale, d'une manière qui permette d'aboutir à une représentation équilibrée des femmes et des hommes (paragraphe 4.3, annexe, résolution 59 (Cg-17)).

À sa seizième session, le Conseil régional I a invité ses membres à continuer de favoriser l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans le domaine de la météorologie, notamment pour ce qui concerne la formation, le recrutement et le déroulement des carrières, ainsi que la représentation des femmes à ses activités et à celles des commissions techniques de l'OMM. De plus, il a appelé ses membres à présenter également des candidatures féminines pour les bourses d'études et d'autres activités de formation de l'OMM (paragraphe 7.3.2, RA I-16).

### **Objectifs et résultats escomptés**

Les ateliers de formation de dirigeantes proposés ont pour objet: 1) de promouvoir un leadership féminin; 2) d'améliorer l'aptitude à diriger et de renforcer les capacités des administratrices sur le plan national; 3) d'approfondir leur expérience de la participation à des réunions internationales; et 4) d'accroître, à court et moyen terme, le nombre de femmes qui font partie de délégations lors des réunions d'organes constituants.

En permettant aux participantes à des ateliers de collaborer aux travaux de l'OMM, on compte que les stagiaires vont s'habituer à assister à des réunions internationales où elles représenteront leur pays. On s'attend aussi à ce qu'elles contribuent plus activement à des activités scientifiques internationales. On exhortera les Membres à intégrer des femmes dans leurs délégations afin d'améliorer l'équilibre hommes-femmes lors des réunions des organes constituants.

### **Approche**

Il est proposé d'organiser immédiatement quatre ateliers de formation de dirigeantes, avant la réunion prévue de deux conseils régionaux et de deux commissions techniques (ou avant les séminaires régionaux sur la gestion des SMHN). Chacun de ces ateliers aura une durée de

deux ou trois jours. Les ateliers seront répartis pendant toute la dix-septième période financière (par exemple jusqu'à avant la quinzième session de la CHy en 2016, la dix-septième session du Conseil régional IV en 2017, la dix-septième session de la CMAg en 2018 et la dix-septième session du Conseil régional I, également en 2018). Dans cette perspective, il sera demandé aux présidents des conseils régionaux et des commissions techniques de manifester leur intérêt pour le programme. Pour les réunions qui auront lieu en dehors de Genève, il faudra obtenir l'accord et la collaboration des pays hôtes et des coordonnateurs ou coordinatrices devront être nommés.

Il sera demandé aux Membres de désigner des participantes aux ateliers et de les intégrer dans la délégation de leur pays.

Une aide financière sera proposée aux participantes de pays en voie de développement et de pays parmi les moins avancés.

### **Participantes**

De petits groupes de 20 à 25 participantes aux ateliers, désignées par les représentants permanents auprès de l'OMM, relèveront de l'une ou de plusieurs des catégories suivantes:

- a) Déléguées aux réunions d'organes constituants de l'OMM<sup>1</sup>;
- b) Autres administratrices principales appartenant à des SMHN ou à d'autres institutions nationales dont les connaissances et l'expérience les qualifient pour les activités de l'OMM et de ses organes constituants;
- c) Administratrices auxiliaires ayant prouvé leur potentiel d'encadrement et leur intérêt pour la coopération et la prise de décisions sur le plan international.

La participation sera définie de façon plus précise au cas par cas selon l'organe constituant considéré, ses besoins et ses problèmes en matière d'équilibre hommes-femmes et de leadership féminin et l'importance de la réunion.

### **Programme d'enseignement exemplaire**

On trouvera ci-après une liste de thèmes et d'objectifs exemplaires d'apprentissage qu'on pourra développer lors de sessions distinctes des ateliers:

- *Leadership* – Selon un atelier organisé lors du Dix-septième Congrès:
  - o Analyser ce qui caractérise un dirigeant dynamique;
  - o Analyser ce qu'on entend par «style de direction charismatique et visionnaire»;
  - o Comprendre ce que signifie «être une dirigeante» et réfléchir aux enjeux et aux perspectives du fait d'être dirigeante et d'élever une famille;
  - o Évaluer les problèmes et les possibilités qu'implique le rôle de dirigeante dans une équipe;
  - o Mentorat.
- *Communications*
  - o Présenter les messages importants de façon efficace;
  - o Donner une portée maximale à une allocution ou à une présentation;
  - o Se présenter de façon positive (langage corporel, voix);
  - o S'exprimer en public avec assurance;
  - o Contribuer aux débats de façon efficace;
  - o Savoir manifester et recevoir des réactions.

---

<sup>1</sup> Nombre de déléguées aux réunions les plus récentes des conseils régionaux et des commissions techniques: 13 (CR I), 10 (CR II), 6 (CR III), 8 (CR IV), 12 (CR V), 33 (CR VI), 42 (CMAé), 20 (CMAg), 23 (CSA), 20 (CSB), 31 (CCI), 34 (CHy), 8 (CIMO), 18 (CMOM).

- *Négociations et obtention d'un consensus*
  - o Être à l'écoute;
  - o Répondre aux besoins de toutes les parties prenantes (comprendre les problèmes, subdiviser les grandes questions en questions plus modestes, recentrer le débat, inspirer la confiance, multiplier les options, trouver des points communs);
  - o Gérer les conflits;
  - o Négocier en faisant appel à des jeux de rôles (en tant qu'exercice).
- *Présidence de réunions internationales*
  - o Rôle procédural et substantiel d'une présidente;
  - o Préparation, lancement, gestion et clôture d'une réunion;
  - o Réunions virtuelles;
  - o Problèmes et défis.
- *Animation de groupe*
  - o Rôle d'une animatrice de groupe;
  - o Outils, techniques et processus d'animation de groupe;
  - o Gestion efficace du temps;
  - o Gestion de la dynamique de groupe.

### **Collecte de fonds**

Les contributions volontaires des Membres seront sollicitées sous la conduite des président(e)s et des groupes de gestion des conseils régionaux et des commissions techniques et du Groupe consultatif d'experts du Conseil exécutif pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Interlocutrice**

M<sup>me</sup> Assia Alexieva  
Correspondante de l'OMM pour les questions relatives  
à l'égalité entre les femmes et les hommes  
et fonctionnaire chargée du suivi et de l'évaluation  
Organisation météorologique mondiale  
7 bis, avenue de la Paix  
1211 Genève 2  
Suisse

Tél.: +41 22 730 8390

Courriel: [aalexieva@wmo.int](mailto:aalexieva@wmo.int)

Site Web: <https://www.wmo.int/gender/>

---

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

### **ATELIERS THÉMATIQUES RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX POUR LA PRESTATION DE SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATOLOGIQUES TENANT COMPTE DE LA SITUATION SPÉCIFIQUE DES FEMMES**

#### **Résumé**

On propose une série d'ateliers régionaux et/ou sous-régionaux portant sur les quatre thèmes de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques: prévention des catastrophes, santé publique, gestion des ressources en eau, agriculture et sécurité alimentaire. Les conclusions de ces ateliers pourraient servir à l'élaboration de directives sur la prestation de services météorologiques et climatologiques tenant compte de la situation spécifique des femmes. Les manifestations pourraient être organisées parallèlement aux conférences régionales et techniques prévues de l'OMM.

#### **Contexte**

La Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques (Genève, Suisse, 5-7 novembre 2014), qui avait pour thème l'accès universel aux services et l'autonomisation des femmes, a réuni plus de 280 participants et participantes de 92 pays et 32 organisations internationales qui se sont entretenus des moyens de tenir compte de la situation spécifique des femmes lors de la prestation de services météorologiques et climatologiques afin qu'elles puissent prendre des décisions aussi éclairées que les hommes à propos de la prévention des catastrophes, de la santé publique, de la gestion des ressources en eau, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Plus de 70 orateurs ont prononcé des discours et des exposés lors de séances plénières de haut niveau et participé à des réunions de travail au cours desquelles ils se sont entretenus de problèmes, de solutions et de pratiques exemplaires.

Un résultat essentiel de la Conférence a été la définition de mesures et de mécanismes permettant de concevoir des services météorologiques et climatologiques prenant davantage en compte les spécificités hommes-femmes, comme il est indiqué dans [la Déclaration de la Conférence et les recommandations pour les différents secteurs](#). Un [ensemble d'outils](#) portant sur les mesures recommandées pour tenir compte des conclusions de la Conférence a été créé conformément à l'apport des orateurs et des participants.

Les participants au Dix-septième Congrès météorologique mondial (Cg-17, 2015) ont pris acte des résultats de la Conférence et affirmé la nécessité d'offrir aux femmes et aux hommes un accès équitable aux informations et aux services et de leur permettre d'interpréter et d'utiliser ceux-ci de manière équitable. Ils ont intégré des aspects essentiels de la Déclaration et des recommandations pour les différents secteurs dans la [Stratégie révisée de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) (paragraphes 4.4.1 et 4.4.2). Ces aspects et ces recommandations requièrent notamment: a) de mieux définir les incidences sexospécifiques du temps et du climat; b) d'associer davantage les femmes à la création de services météorologiques, hydrologiques, climatologiques et environnementaux connexes qui tiennent compte de leur situation spécifique et de communiquer à propos de ces services; c) de permettre aux femmes d'accéder à des produits et à des services; et d) d'investir davantage dans des services météorologiques, hydrologiques, climatologiques et environnementaux connexes tenant compte de la situation spécifique des femmes.

## Fondements

L'OMM, qui a intégré autant que possible les conclusions de la Conférence dans des plates-formes et des processus internationaux<sup>2</sup>, devrait envisager d'en faire la prochaine étape pour les prestataires et les utilisateurs de services d'envergure régionale et nationale afin de remettre les questions et les recommandations formulées dans leur contexte, d'en évaluer l'applicabilité et de lancer des mesures concrètes pour leur mise en œuvre.

Alors qu'au titre des conclusions de la Conférence, des problèmes importants ont été évoqués dans les quatre domaines thématiques, il convient de se focaliser sur ces problèmes et de réunir des connaissances plus approfondies en relation plus étroite avec les prestataires de services et les praticiens. Des cas intéressants ont été présentés lors de la Conférence, mais il faut des exemples plus concrets pour illustrer les divers plans sur lesquels les femmes et les hommes sont touchés par le temps et le climat. De même, de nombreuses mesures ont été recommandées, mais il convient de les examiner dans un contexte régional ou national, de les affiner et de les adapter au mandat des SMHN. Il n'existe pas de formule universelle pour aborder des questions telles que la façon de communiquer des alertes précoces aux femmes ou la façon de dialoguer avec les agricultrices. Seuls les prestataires de services et les utilisateurs sont à même de concevoir des approches locales.

Les participants à la Conférence ont affirmé la nécessité de manifestations régionales et thématiques sur la problématique hommes-femmes, le temps et le climat. Ils ont indiqué qu'il convenait de tenir compte de la situation spécifique des femmes dans les services météorologiques et climatologiques, comme le montrent des résolutions récemment adoptées par des organes constituants de l'OMM<sup>3</sup>. Il faut maintenant élaborer des pratiques exemplaires reproductibles et un savoir-faire à propos de la façon de procéder.

Lors de sa réunion de novembre 2014, le Groupe consultatif d'experts du Conseil exécutif pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'est demandé comment accroître la fréquence des manifestations affirmant l'égalité entre les femmes et les hommes et a évoqué la possibilité d'en réduire l'échelle au niveau régional et technique<sup>4</sup>. Des connaissances d'ordre plus régional et des directives plus précises faciliteraient l'application des recommandations issues de la Conférence et rendraient plus opérationnelles les dispositions de la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

---

<sup>2</sup> En 2014-2015, l'OMM et ses partenaires ont présenté les conclusions de la Conférence lors de diverses réunions d'organes constituants et de forums internationaux, et notamment lors de la deuxième réunion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques (Genève, Suisse, 10-14 novembre 2014), qui avait pour thème «Hommes et femmes impliqués à propos de l'égalité des sexes et du changement climatique: où en sommes-nous?», d'une manifestation de haut niveau organisée à l'occasion de la journée dédiée aux femmes dans le cadre de la vingtième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Lima, Pérou, 9 décembre 2014), de la Réunion des présidents des commissions techniques (Genève, Suisse, 29-30 janvier 2015), de la Réunion des présidents des conseils régionaux (Genève, Suisse, 29-30 janvier 2015), de la seizième session du Conseil régional I (Praia, Cabo Verde, 3-9 février 2015), du dialogue «Mobiliser le leadership des femmes dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes», de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophes (Sendai, Japon, 14 mars 2015), des manifestations parallèles organisées par Women for Water Partnership à l'occasion du septième Forum mondial de l'eau (Gyengbuk, Corée du Sud, 12-17 avril 2015) et du Dix-septième Congrès météorologique mondial (Cg-17, Genève, Suisse, mai-juin 2015).

<sup>3</sup> Voir les résolutions à l'adresse <http://www.wmo.int/gender/content/policy>

<sup>4</sup> Section 3, rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif d'experts du Conseil exécutif pour l'égalité entre les femmes et les hommes (8 novembre 2014)

La nécessité d'une collaboration plus étroite entre services météorologiques et autres autorités compétentes (par exemple dans le secteur de la gestion des catastrophes ou celui de la santé) a été soulignée à plusieurs reprises lors de la Conférence de 2014 sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques et dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. En réunissant ces protagonistes dans le cadre d'un forum régional, on créera un réseau interinstitutions de spécialistes et l'on favorisera les partenariats sur le plan pratique.

### **Objectifs et résultats escomptés**

L'objectif global est d'accroître la capacité des SMHN d'offrir des services météorologiques et climatologiques tenant compte de la situation spécifique des femmes. Les objectifs particuliers sont les suivants:

- 1) Diffuser et élargir les connaissances acquises lors de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques en mettant en perspective les conclusions et les recommandations formulées au niveau régional et national et en en réduisant l'échelle;
- 2) Définir des mesures concrètes propres aux régions que les SMHN pourraient lancer dans les quatre domaines thématiques pour garantir que les produits et les services favorisent l'égalité des sexes;
- 3) Stimuler le dialogue entre prestataires et utilisateurs de services à propos des besoins particuliers des femmes et des hommes en matière de services météorologiques et climatologiques et du niveau différencié d'accès aux produits et aux services;
- 4) Faciliter le respect des clauses de la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes relatives à la prestation de services (paragraphes 4.4.1 et 4.4.2).

Les résultats escomptés sont les suivants:

- Sensibilisation des prestataires de services aux incidences sexospécifiques du temps et du climat dans les quatre domaines thématiques;
- Définition de mesures et de recommandations substantielles à intégrer lors de la formulation de directives sur la prestation de services météorologiques et climatologiques tenant compte de la situation spécifique des femmes, à mettre en œuvre par les Membres de l'OMM et par les décideurs concernés;
- Création de réseaux régionaux de spécialistes s'étant engagés à créer et à exploiter des services météorologiques et climatologiques qui favorisent l'égalité des sexes (par exemple des ambassadeurs régionaux pour l'égalité des sexes qui présentent les outils, les initiatives et les informations les plus récents au niveau national et qui garantissent que les pratiques sont assimilées dans leur propre pays, mais également partagées avec les pays voisins grâce à des cadres existants tels que le Projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes et les initiatives lancées au sein du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC);
- Compilation de cas, de pratiques et d'exemples d'envergure régionale et nationale à utiliser pour la conception d'un matériel didactique et d'informations.

### **Approche**

Une note de synthèse détaillée sera rédigée pour chaque manifestation. Les éléments ci-après sont considérés comme essentiels pour atteindre les objectifs et obtenir les résultats escomptés énumérés ci-dessus:

- Une *approche thématique ciblée* pour l'un ou plusieurs des thèmes de la Conférence au niveau régional ou sous-régional (par exemple réduction des risques de catastrophes, agriculture et sécurité alimentaire en Afrique, gestion des ressources en eau, santé publique);

- Une *formule atelier* (par opposition à une conférence), du fait de son caractère participatif et pratique. De petites séances de type atelier permettent de partager les expériences et les points de vue dans un cadre informel et détendu. Elles sont plus à même d'aboutir à des résultats tangibles tels que des directives, des recommandations, des plans d'action, etc.;
- Le *matériel préparatoire* pourrait être réuni avant les ateliers afin que les participants disposent d'informations de base sur leur cadre national, d'exemples et d'idées (par exemple: quels sont selon vous les problèmes de votre pays en matière d'égalité des sexes? Dans quelle mesure ces problèmes influent-ils sur la messagerie concernant les risques de catastrophes? etc.);
- La *durée*: a) On considère que trois jours suffisent pour résumer les conclusions de la Conférence sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques, présenter des recherches et des faits récents et s'entretenir des problèmes nationaux et régionaux le premier jour; et b) les deux jours restants pourraient être consacrés à l'élaboration de mesures et de solutions;
- L'*organisation du temps*: Les ateliers pourraient être organisés parallèlement à des conférences régionales ou techniques prévues par l'OMM. On envisage par exemple l'intégration d'un volet égalité hommes-femmes dans le cadre du projet METAGRI en Afrique de l'Ouest. Un atelier régional et l'élaboration d'un projet de directives pour améliorer l'accès des agricultrices à des informations météorologiques et climatologiques et leur exploitation de ces informations pourraient faire partie d'un élément d'un projet;
- La *conduite*: Des conseils régionaux et/ou des Membres de l'OMM devraient diriger l'organisation des ateliers avec l'aide du Secrétariat de l'Organisation.

## Participants

Les ateliers proposés sont généralement destinés à des météorologues, à des hydrologues, à des climatologues et à des praticiens ayant des connaissances et une expérience attestées dans le domaine thématique considéré et/ou ayant des responsabilités professionnelles appropriées. Les prestataires de services et les utilisateurs sont exhortés à y participer. La participation de femmes est expressément prévue. Par exemple:

- 50 % de prestataires de services (par exemple des directrices de services, des professionnelles participant à la gestion de services météorologiques et climatologiques axés sur les utilisateurs, des chercheuses);
- 25 % de représentants d'autres autorités compétentes dans le domaine thématique considéré et de membres de la collectivité (par exemple services gérant les risques de catastrophes, administratrices de situations d'urgence, spécialistes de la santé publique, décideuses, leaders féminins du marché, femmes d'affaires, enseignantes, etc.);
- 25 % d'utilisatrices (associations d'exploitants agricoles, membres de services d'approvisionnement en eau).

Le nombre exact de participants dépend de la zone géographique dans laquelle a lieu l'atelier. Une participation de 50 à 70 personnes pourrait être optimale pour garantir la représentation des trois catégories de participants tout en permettant une gestion correcte de la réunion sur le plan pratique.

## Collecte de fonds et partenariats possibles

Une contribution volontaire sera demandée aux Membres sous la direction des présidents des conseils régionaux, des groupes de gestion et du Groupe consultatif d'experts du Conseil exécutif pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Coût estimatif**

Le coût de chaque atelier va varier selon le nombre de participants, les frais de déplacement, l'existence d'un lieu de réunion gratuit, etc. Un budget distinct sera établi pour chaque manifestation, compte tenu des frais de déplacement et de séjour des participants, de la rémunération des consultants et des animateurs de groupe, des frais d'interprétation et de traduction, du prix des locaux et du matériel, des frais d'accueil (pauses café, etc.), des frais de communication (page Web, rédaction et distribution du compte rendu des travaux), etc.

### **Interlocutrice**

M<sup>me</sup> Assia Alexieva  
Correspondante de l'OMM pour les questions relatives  
à l'égalité entre les femmes et les hommes  
et fonctionnaire chargée du suivi et de l'évaluation  
Organisation météorologique mondiale  
7 bis, avenue de la Paix  
1211 Genève 2  
Suisse

Tél.: +41 22 730 8390

Courriel: [aalexieva@wmo.int](mailto:aalexieva@wmo.int)

Site Web: <https://www.wmo.int/gender/>

---